

Compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2021

Présents :

Martine BOURGADE, Serge VEDRINES, Christian RAMEAU, Claudie MARTIN, Rose THEVENON, Jean-Jacques CLEMENT, , Stéphane BERAUD, Philippe MANGEARD, Olivier JOURDAN, Sophie GIRAUD, Laurence DUGUET, Kristina WAGNER, Damien ROUME, Flora AUBERT, Olivia KURITANI, Philippe DUCHENE, Marie-Bernadette ALBERT, Marc LEJEUNE, Robert SIMON, Remy BOURGADE

I. PREAMBULE

Martine Bourgade présente à la commission une analyse du travail effectué lors de la réunion précédente et plus particulièrement les actions fléchées dans le tableau regroupant les différentes thématiques et les actions associées à chacune d'entre elles (joint au présent CR).

Ensuite, les axes de travail de la commission sont proposés afin de lancer les discussions sur le schéma de circulation de la ville.

II. TROIS SCENARIOS DE CIRCULATION

À la suite des discussions de la précédente commission, le point central pour établir un nouveau schéma de circulation de la ville de Florac s'articule principalement autour de la circulation de l'Avenue Jean Monestier.

Trois scénarios d'amélioration de la circulation sont présentés à la commission afin de définir le ou les scénarios qui méritent d'être analysés afin d'améliorer et développer les déplacements en mode doux en cœur de ville et améliorer la circulation des véhicules.

- **Scénario 1 : Avenue Jean Monestier à sens unique Nord – Sud**

Le scénario prévoit la mise en sens unique de l'ensemble de l'avenue Jean Monestier depuis l'auto-école jusqu'à l'entrée du collège.

Points relevés par la commission :

Point Positif	Point Négatif
Créer des habitudes de stationnement au parking de la Gare.	Accès difficile au parking du François Mitterrand. Il faut emprunter la rue Armand Jullié ou la rue de la Serve.
Mise en sécurité des piétons et cycliste sur	Augmente la circulation sur la place de la Mairie

l'avenue Jean Monestier	(rue Armand Jullié étroite).
Sortie sur RN 106 au niveau du Pont Neuf sécurisée	Difficile de piétonnier les rues du Pêcher (pour partie) et rue Armand Jullié
	Augmente le trafic au Pont de la Bécède (sortie et entrée difficile

- **Scénario 2 : Avenue Jean Monestier à sens unique Sud – Nord**

Le scénario prévoit la mise en sens unique de l'ensemble de l'avenue Jean Monestier depuis l'entrée du collège vers l'auto-école.

Points relevés par la commission :

Point Positif	Point Négatif
Parking François Mitterrand accessible plus facilement pour les locaux	Augmente la circulation sur la place de la Mairie (rue Armand Jullié étroite).
Mise en sécurité des piétons et cycliste sur l'avenue Jean Monestier	Risque d'augmenter la vitesse sur un long linéaire
Sortie sur RN 106 au niveau du Pont de la Bécède plus sécurisée dans ce sens.	Difficile de piétonnier les rues du Pêcher (pour partie) et rue Armand Jullié

- **Scénario 3 : Sens de circulation conservé avec des aménagements**

Ce scénario prévoit de ne pas changer les sens de circulation en ville mais d'aménager l'avenue Jean Monestier afin de faciliter les déplacements à modes doux.

Points relevés par la commission :

Point Positif	Point Négatif
Plus facile de piétonniser la rue Armand Jullié et la place de la Mairie	Trouver des solutions techniques pour améliorer le croisement des voitures tout en sécurisant les piétons et les vélos.
Moins perturbant pour la population	Réduire le stationnement sur une partie de l'avenue Jean Monestier qui est à double sens (trouver des poches de stationnement)
	Budget important

- **Mise au vote des scénarios**

Après présentation des différents scénarios et échange avec les participants pour définir les points négatifs et positifs de chacun d'entre eux, les membres de la commission ont procédé à un vote à main levée afin de définir les deux scénarios qui méritent une analyse technique plus poussée.

VOTE		
Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
0	12	7

La commission décide de travailler uniquement sur les scénarios 2 et 3.

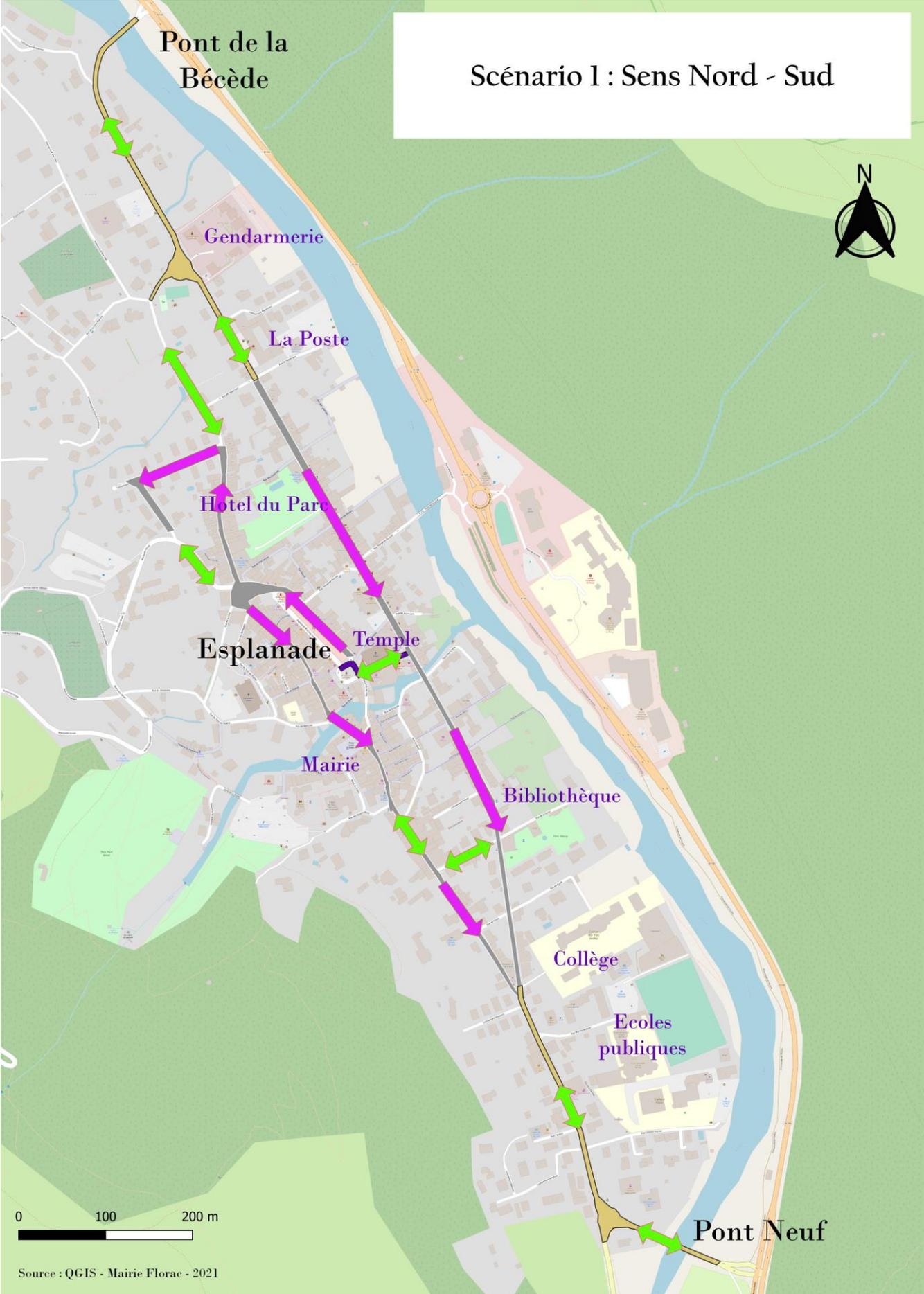
III. APPROFONDIR LES DEUX SCENARIOS CHOISIS

Trois groupes de travail ont été constitués et ont analysé les deux scénarios retenus plus en détail. Sous forme de simulation in-situ avec l'aide de Google Street View, chaque groupe de travail a pu réfléchir et proposer plusieurs pistes de réflexions, d'améliorations et d'aménagements qui apparaissent importantes et devront être prises en compte dans l'élaboration du plan de circulation de la ville, voici quelques propositions :

- Pour éviter le déplacement du trafic sur la rue Armand Jullié et la rue du pêcheur : étudier la possibilité de les rendre accessible seulement aux livraisons et aux riverains (saisonnalité),
- - Réfléchir à l'accès à l'esplanade pour les personnes arrivant du Causse ou des lotissements sur la partie Nord de Florac,
- - Étudier la possibilité d'intégrer une piste cyclable aux normes sur l'avenue Jean Monestier ou devra elle être partagée,
- - Question sur le maintien ou la suppression des places de stationnement, même avec un sens unique : quelles autres opportunités de stationnement ?
- - Améliorer la signalisation routière depuis les entrées de ville Sud et Nord sur la RN106 afin de mieux indiquer qu'il faut par exemple, aller à l'entrée Sud pour écoles, commerces, etc., et que l'entrée Nord va vers le Causse et le parking de Chatemâle.
- Mise en sécurité des cyclistes et des piétons qui circulent sur le pont Neuf, ainsi que le trottoir en face le restaurant qui ne permet pas aux piétons d'être en sécurité (arbres empêchent le passage).
- Aménager le rond-point de la Anse Saint Jean pour la circulation piétonne t cycliste.
- Mieux identifier les passages piétons de l'Avenue Jean Monestier,
- Étudier la possibilité de déplacer ou supprimer certaines places de stationnement afin d'éviter au piéton de marché sur la route,
- Optimiser le parking de l'entrée du Collège.

Les membres de la commission s'accordent à dire qu'il faut poursuivre l'analyse technique des deux scénarios afin d'évaluer la faisabilité de chacun d'entre eux. Pour ce faire, un rapprochement avec des organismes tel que le CAUE ou encore Lozère Ingénierie sont envisagés.

Un nouveau rendez-vous est programmé le 18 janvier à 17h30 dans la Salle des Fêtes de Florac.

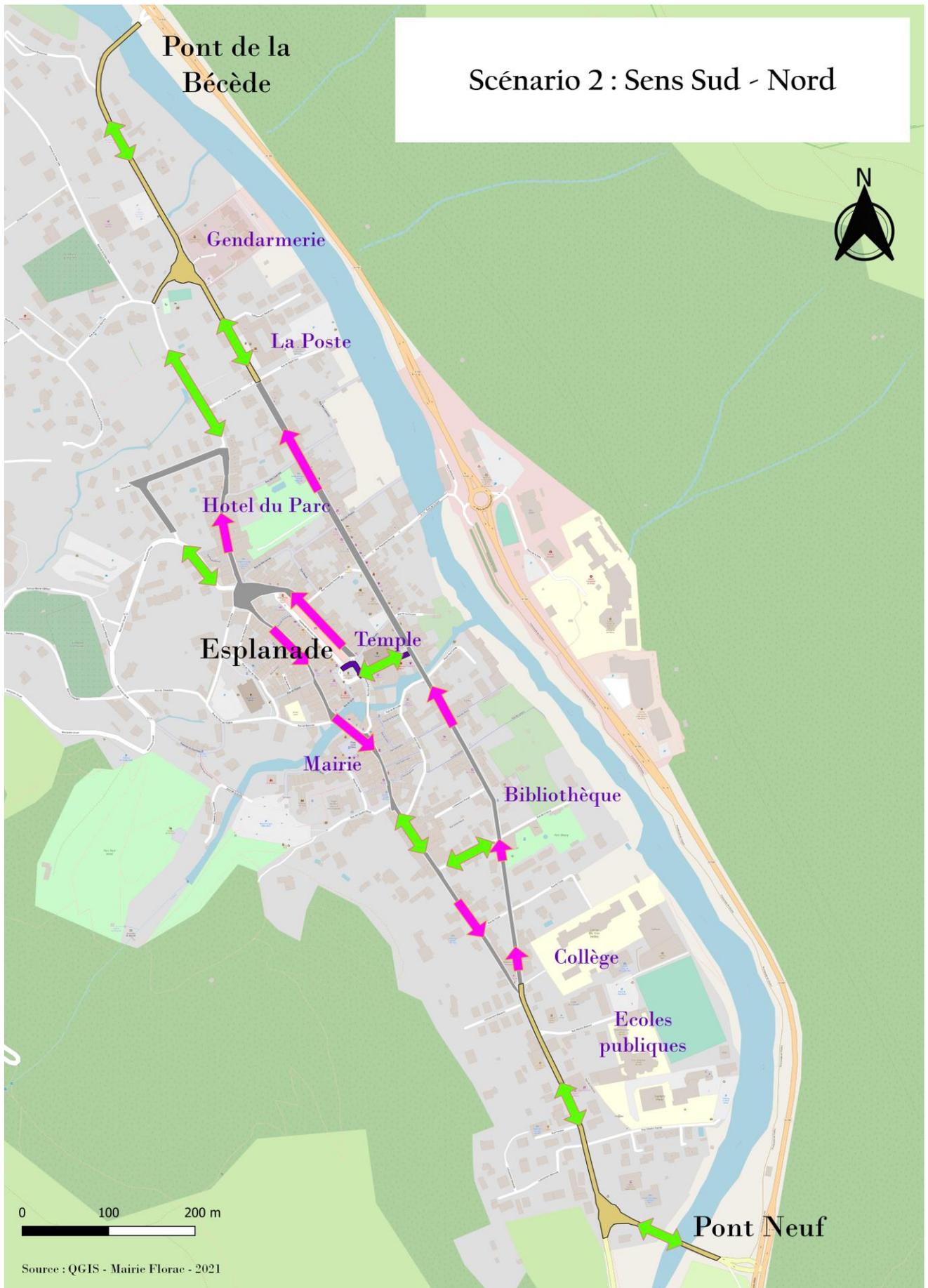


Scénario 1 : Sens Nord - Sud

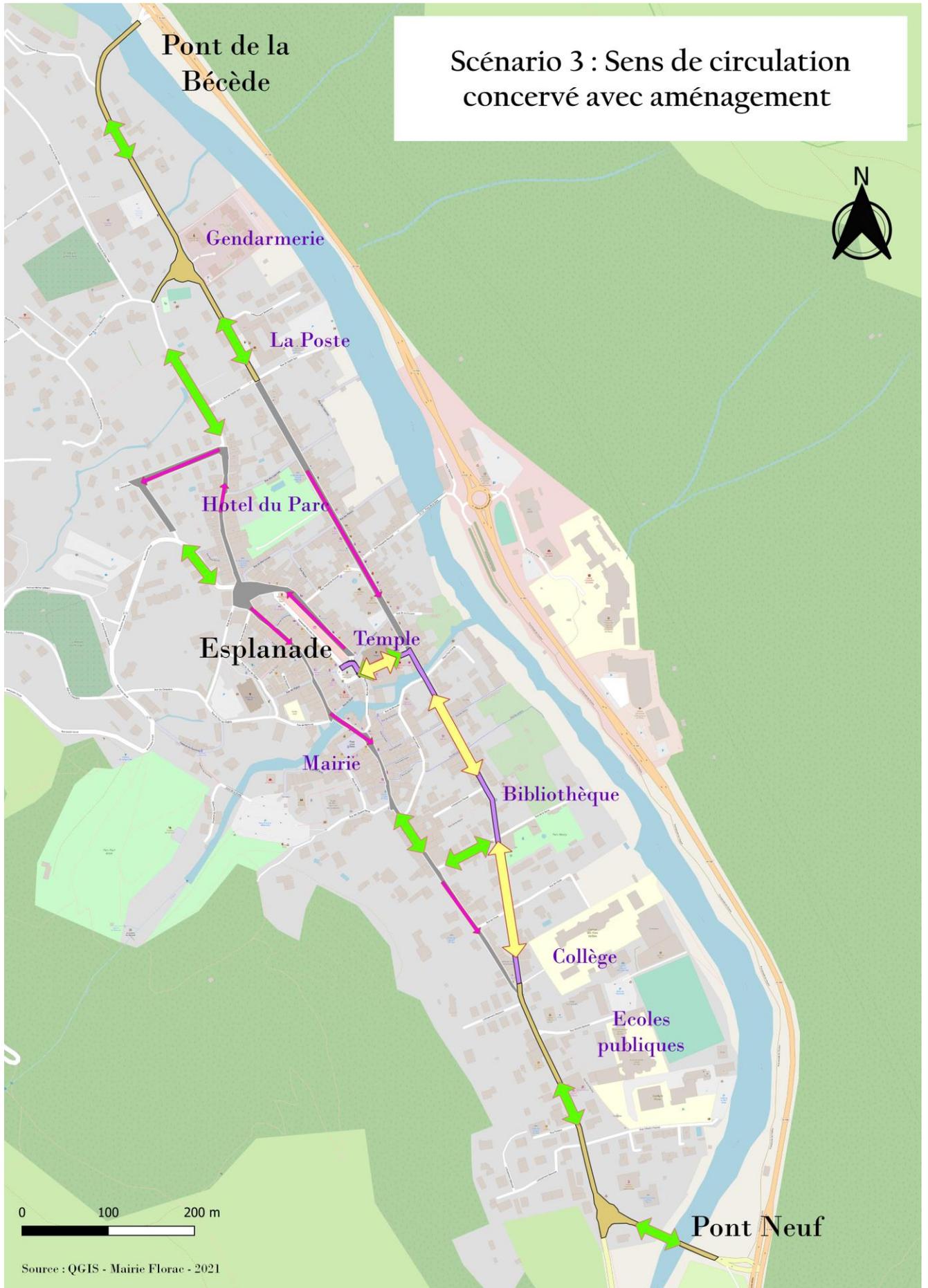


0 100 200 m

Source : QGIS - Mairie Florac - 2021



Scénario 3 : Sens de circulation concerné avec aménagement



Source : QGIS - Mairie Florac - 2021